


RECOMMANDATIONS DU RESEAU PERINATAL LORRAIN

Réseau Périnatal Lorrain	RECOMMANDATIONS	Version du 17/01/2022
	<p>Proposition d'un tableau de bord d'indicateurs pour l'amélioration du repérage et de la prise en charge des violences conjugales</p> <p><i>NB : la version en ligne sur le site du RPL fait foi</i></p>	Rédaction P. Basset Sage-Femme Coordinatrice RPL Relecture : Commission violence
		Validation : Conseil de coordination

I. Objet

Il s'agit d'accompagner les professionnels dans leurs démarches d'amélioration du repérage des victimes de violences conjugales en :

- formalisant des objectifs spécifiques et opérationnels
- précisant les indicateurs d'atteinte de ces objectifs

Le tableau évoque le positionnement d'un référent violence au sein des maternités et des PMI, en s'appuyant sur une fiche mission dédiée (en annexe).

Cette démarche s'intègre aux recommandations du RPL sur le repérage des violences conjugales du 06/08/20 et à l'accompagnement par ce dernier des professionnels référents au sein des maternités et PMI volontaires (projet REPERER)

II. Développement

Objectif Principal :

Améliorer le **repérage** et la **prise en charge** des femmes victimes de violences en période de périnatalité (y compris IVG)

Objectif spécifique 1

Renforcer le repérage systématique des violences faites aux femmes au sein de leur couple ou non

Objectif spécifique 2

Renforcer les compétences et la dynamique de l'équipe sur le repérage et la prise en charge

Objectif spécifique 3

Améliorer la visibilité de l'offre d'écoute et de prise en charge

Objectif spécifique 4

Améliorer le partenariat et développer le travail en réseau

Objectifs opérationnels

- 1.1** Positionner un professionnel de l'équipe comme référent de la thématique
- 1.2** Diffuser les outils de repérage (**WAST**, violentomètre)
- 1.3** Poser la question des violences systématiquement dans toutes les situations (cs, EPP, hospitalisations, etc)

Objectifs opérationnels

- 2.1** Mettre en place et animer des temps de sensibilisation au sein des services/structures
- 2.2** Formaliser un protocole de repérage et prise en charge des victimes

Objectifs opérationnels

- 3.1** Mettre à disposition des professionnels et des patientes :
 - affichage
 - dépliants de sensibilisation
- 3.2** Mettre à disposition des professionnels et des patientes, les coordonnées utiles du département.

Objectifs opérationnels

- 4.1** Construire, formaliser et diffuser une cartographie des partenaires internes et externes pour l'accompagnement et l'orientation des victimes
- 4.2** Organiser à minima 1 réunion annuelle avec l'ensemble des partenaires du parcours patient

Objectifs	Indicateurs	Outil de recueil	Qui fait ?	Quand faire le point ?
1.1 Positionner un professionnel de l'équipe comme référent de la thématique	Le nom du professionnel référent est affiché / communiqué à l'ensemble des professionnels La fiche de mission du référent est diffusée	Tableau Excel commun	Cadre ou référents	1/6 mois
1.2 Diffuser les outils de repérage (WAST , violentomètre)	-Nb de professionnel disposant du WAST (version papier ou informatisée) -NB de professionnels disposant du violentomètre -Nb de violentomètres distribués aux patientes (cf se baser sur les commandes)	Tableau Excel commun	Cadre ou référents	1/6 mois
1.3 Poser la question des violences systématiquement dans toutes les situations (cs, EPP, hospitalisations, etc)	-NB de situations de violence repérées -Taux de repérage / Nb d'accouchement mensuel	PMSI (hospitalisations) -Tableau Excel -outil personnalisé -formulaire googleform (consultations)	Cadre ou référents	mensuel

Objectifs	Indicateurs	Outil de recueil	Qui suit les indicateurs ?	Quand faire le point ?
2.1 Mettre en place et animer des temps de sensibilisation au sein des services/structures	<ul style="list-style-type: none"> -Nb de « réunions » réalisées Nb et qualité des participants, durée -Type d'infos transmises -Facteurs principaux associés à la violence -Utilisation WAST -Utilisation violentomètre -Echange /KIT Elisa -Echange /KIT Anna -Recommandations RPL -Autre (protocole) -Cartographie des partenaires utiles 	Tableau Excel commun	Cadre ou référent	1/6 mois
2.2 Formaliser un protocole de repérage et prise en charge des victimes	<ul style="list-style-type: none"> Etat d'avancement -groupe de travail constitué -en cours de formalisation -formalisé et validé -diffusion faite à l'équipe 	Tableau Excel commun	Cadre ou référent	1/6 mois
3.1 Mettre à disposition des professionnels et des patientes : - affichage -dépliants de sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> -NB d'affiches dédiées -Lieux de l'affichage <ul style="list-style-type: none"> -salle d'attente -salle de consultation -tous services -Nb de dépliants distribués <ul style="list-style-type: none"> -publics (cf se baser sur les commandes) -professionnels 	Tableau Excel commun	Cadre ou référent	1/6 mois
3.2 Mettre à disposition des professionnels et des patientes, les coordonnées utiles du département	<ul style="list-style-type: none"> -NB de dépliants départementaux professionnels -NB de dépliants départementaux public 	Tableau Excel commun	Cadre ou référent	1/6 mois

Objectifs	Indicateurs	Outil de recueil	Qui fait ?	Quand faire le point ?
4.1 Construire, formaliser et diffuser une cartographie des partenaires internes et externes pour l'accompagnement et l'orientation des victimes	-Types de partenaires identifiés (cf annexe recos RPL) -Cartographie formalisée (oui/non) -Cartographie affichée -modalité d'information des professionnels (staff, réunion dédiée etc ...)	Tableau Excel commun	Cadre ou référent	1/6 mois
4.2 Organiser à minima 1 réunion annuelle avec l'ensemble des partenaires du parcours patient	-date de réunion -typologie des participants présents	Tableau Excel commun	Cadre ou référent	1/6 mois


III. Références

Tableau de bord d'indicateurs. HAUT CONSEIL A L'EGALITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES
9 juin 2021. [https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce -
tableau de bord d indicateurs - politique de lutte contre les violences conjugales.pdf](https://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce-_tableau_de_bord_d_indicateurs_-_politique_de_lutte_contre_les_violences_conjugales.pdf)

Fiche mission référents violence RPL

IV. Annexe : fiche mission référent violence en maternité

ANNEXE

Réseau Périnatal Lorrain 	FICHE DE MISSION	Version du 16/11/2020
	REFERENT VIOLENCE MATERNITE PMI/DEPARTEMENT	Rédaction Pascale Basset SFC du RPL
		Validation Réunion des référents 06/11/2020

L'accompagnement par le RPL à la mise en place de « référents violence » au sein des maternités et départements lorrains volontaires s'inscrit dans les objectifs du **Contrat d'Objectifs et de Moyen 2020**, fixés lors du dialogue de gestion entre l'ARS et le RPL.

Le COM repose pour partie sur une base de missions d'expertise territoriale, à savoir :

- Améliorer la qualité et sécurité des soins / Harmoniser les pratiques
- Organiser-fluidifier les parcours de soins
- Améliorer la coordination entre les acteurs

Le conseil de coordination du RPL en date du 10/09/2020 a validé le projet, y compris la prise en charge d'un parcours de formation et la formalisation d'un socle de missions communes à chaque référent.

Ces missions s'appuient en grande partie sur la circulaire N° DGOS/R2/MIPROF/2015/345 du 25 novembre 2015 relative à la mise en place, dans les services d'urgences, de référents sur les violences faites aux femmes

MISSIONS SOCLE CONFIEES AUX REFERENTS

1. Appropriation des textes et des outils de base nécessaires (actualisable)

- Repérage des femmes victimes de violences au sein du couple (RBP) : HAS juin 2019
→ A noter l'intérêt du texte complet pour l'ensemble des références
- Repérage des violences conjugales : RPL septembre 2020
→ Violentomètre et WAST : les 2 outils proposés par le RPL
- KIT pédagogiques de la MIPROF
→ Mécanismes de la violence → KIT Anna
→ Attitude professionnelle /Impact du repérage systématique → KIT Elisa

2. Identification des partenaires utiles impliqués dans la prise en charge des victimes

- Au sein de son établissements-structure
- Parmi les acteurs locaux institutionnels et associatifs

Et formalisation du réseau de prise en charge propre à son établissement

3. Organisation et animation au sein de sa structure de temps de sensibilisation / information

- Facteurs principaux associés à la violence
- Utilisation des outils Violentomètre et WAST
- Echange autour des Kit Elisa et Anna

4. Contribution à la mise en place d'un environnement favorable au repérage

- Affichage dédié et informatif
- Mise à disposition de dépliants et autres documents utiles à destination
 - Du public
 - Des professionnels

5. Contribution à l'amélioration continue du repérage et de la prise en charge

- Participation à la veille documentaire
- Collaboration à la formalisation et au suivi d'indicateurs.

Objectif : mise en place d'indicateurs communs sur les établissements /structures

L'ensemble de ces missions est ajustable dans le temps et fait l'objet d'une discussion en réunion de travail.

L'engagement attendu de la part des référents comprend également :

- La participation aux **réunions** de la commission violence du RPL et/ou réunions spécifiques dédiées au projet
- La participation aux **formations** proposées dans le cadre de ce projet
- La participation à l'**évaluation** du projet (travail de recherche mené en collaboration avec l'ESF de Nancy)